



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

5 décembre 2007

Examen du dossier de la spécialité inscrite pour une durée limitée conformément au décret du 27 octobre 1999 (JO du 30 octobre 1999) et à l'arrêté du 1er décembre 2006 (JO du 21 décembre 2006)

DIFFU-K, gélule

B/40 (CIP : 329 059-9)

Laboratoires UCB PHARMA SA

Potassium (chlorure de)

Code ATC : A12BA01

Date de l'AMM : 23 décembre 1983

Motif de la demande : renouvellement de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux.

Indications Thérapeutiques :

Traitement des hypokaliémies, en particulier médicamenteuses (salidiurétiques, corticoïdes, laxatifs)

Posologie : cf. R.C.P.

Données de prescriptions :

Selon les données IMS (Cumul mobile annuel août 2007), il a été observé 508 000 prescriptions dans 92,4% des cas dans la prise en charge de l'hypertension artérielle à la posologie journalière moyenne de 1,7 comprimés

Réévaluation du Service Médical Rendu :

Le laboratoire n'a fourni aucune nouvelle donnée.

Les données acquises de la science sur la pathologie concernée et ses modalités de prise en charge ont été prises en compte¹. Elles ne sont pas susceptibles de modifier l'évaluation du service médical rendu par rapport à l'avis précédent de la Commission de la Transparence.

Le service médical rendu par cette spécialité reste important dans les indications de l'AMM.

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans les indications et aux posologies de l'AMM.

Conditionnement : non adapté aux conditions de prescription

Taux de remboursement : 65%

Direction de l'évaluation des actes et produits de santé

¹ Cohn JN et al. New guidelines for potassium replacement in clinical practice. Arch Intern Med 2000; 160 : 2429-2436